



## Objet : Suivis pédagogiques

**La Prairie, le 16 mars 2020** – À la suite de plusieurs questions reçues depuis l'annonce de la fermeture de nos établissements, nous tenons à vous préciser que des suivis pédagogiques ne sont pas demandés ni requis. Ce faisant, les enseignants n'ont pas à transmettre aux parents de leurs élèves des devoirs, leçons et autres exercices à faire pendant l'arrêt des services scolaires.

Les suivis pédagogiques reprendront au retour en classe. Si des ajustements s'avéraient nécessaires en vue de la fin de l'année scolaire, les informations vous seraient communiquées à cet effet au moment jugé opportun.

### **Fermeture des établissements scolaires**

La CSDGS rappelle que tous ses établissements scolaires seront fermés au moins du 16 au 27 mars 2020. Pour prendre connaissance de l'évolution de la situation de notre commission scolaire, nous invitons les personnes concernées à visiter régulièrement le site Web ([csdgs.qc.ca](http://csdgs.qc.ca)) et la page Facebook ([Facebook/Commission scolaire des Grandes-Seigneuries](https://www.facebook.com/Commission scolaire des Grandes-Seigneuries)) de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Nous vous remercions de votre habituelle et précieuse collaboration,

*La Direction générale*